GRAZI IMMOBILIER

Honoraires de transaction

- Habitation, terrain, fonds de commerce, murs commerciaux

- Parking et garage 3 000 € TTC à la charge du vendeur
  - Jusqu'à 199 000 € : forfait de 11 000 € à la charge du vendeur ou acquéreur
  - De 200 001 € à 300 000 : 7% TTC à la charge du vendeur ou acquéreur
  - De 300 001 € à 700 000 : 6% TTC à la charge du vendeur ou acquéreur
  - De 700 001 € à 1 500 000 : 5% TTC à la charge du vendeur ou acquéreur
  - Au-delà de 1 500 001 € : 4% TTC à la charge du vendeur ou acquéreur

Honoraires de location

Montant du plafond des honoraires imputables aux locataires en matière de prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 3 €/m² de surface habitable ;
Montant du plafond des honoraires imputables aux locataires en matière d'établissement de l'état des lieux d'entrée : 10 €/m² de surface habitable

Entremise et de négociation : 90€

- 13€/m² TTC à la charge Propriétaire et Locataire
- 20% du loyer annuel HT pour les commerces, partagés entre le bailleur le preneur

Honoraires de gestion

- 7 % TTC des loyers encaissés
-